







FORMULAIRE D'ABONNEMENT ILLIMITÉ (tacite reconduction)

	Abonnement annuel	Abonnement annuel à tacite reconduction (reconduit chaque année)	Abonnement mensuel
11 - 26 ans	180 €  + 12 € de frais de gestion annuel	15 € + 1 € mensuel de frais de gestion	22,50 €  + 1 € mensuel de frais de gestion
26 - 64 ans	360 € 	30 €	45 € 
65 ans et +	180 €  + 12 € de frais de gestion annuel	15 € + 1 € mensuel de frais de gestion	22,50 €  + 1 € mensuel de frais de gestion





 Disponible sur la e-boutique  Frais de support de 2 € non remboursable

AVANTAGE

En choisissant l'abonnement annuel vous économisez 4 mois d'abonnement !

● Pièces à fournir

Documents obligatoires

-  Pièce d'identité en cours de validité pour une création (original)
-  1 photo d'identité récente à visage découvert et de face (pour une création)
-  Ma Carte Lignes d'Azur actuelle
-  RIB (en cas de prélèvement)

➔ Conditions générales du prélèvement mensuel «abonnement à tacite reconduction» :

> Le signataire du mandat de prélèvement SEPA s'engage à approvisionner son compte bancaire pour une durée minimum de 11 mois consécutifs à compter du premier prélèvement et à régler la première mensualité comptant le jour de la souscription.

C'est la date de début de validité de l'abonnement qui détermine la date du premier prélèvement.

Un délai de 20 jours incompressibles ouvrés est nécessaire pour garantir le premier prélèvement le mois suivant sinon il est alors décalé d'un mois.

> **Au-delà de l'engagement minimum des 12 mois**, le client pourra demander à Lignes d'Azur, l'interruption **sans frais** des prélèvements automatiques et être notifié de la date de fin de validité effective de son abonnement.

Lignes d'Azur devra être avertie impérativement **avant le 12 du mois** pour un arrêt de l'utilisation de l'abonnement qui sera systématiquement le dernier jour du mois en cours. Pour une demande reçue après le 12 du mois, la durée de validité de l'abonnement sera reportée au dernier jour du mois suivant.

Le signataire s'engage donc à ne pas révoquer son mandat avant la notification de Lignes d'Azur lui indiquant la date de fin de validité de son abonnement et la date effective de son dernier prélèvement contractuel sous peine d'application de frais supplémentaires(*).

> En cas de rejet de l'établissement teneur du compte, le signataire sera redevable du ou des mois non prélevé(s) ainsi que les frais de traitement du ou des rejet(s) à hauteur de 15€ par rejet et de l'abonnement ainsi que les prélèvements mensuels seront suspendus jusqu'à régularisation. Une vingtaine de jour après la prise en compte de l'incident bancaire par les services de RLA et en l'absence de régularisation, l'abonnement sera suspendu en validation

> Modification du compte bancaire : le signataire du mandat de prélèvement est tenu d'avertir Lignes d'Azur de tout changement concernant sa domiciliation bancaire avant le 12 du mois pour un effet à la date du prélèvement suivant. **Un changement de signataire du mandat SEPA n'est pas autorisé pour un abonnement en cours de validité**. Toutes les dispositions doivent être mises en œuvre pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans le règlement des échéances prévues.

> En cas de changement d'adresse postale, vous devez en informer Lignes d'Azur.

(*) toute interruption avant la date effective du dernier prélèvement notifiée par les services de Lignes d'Azur, sera soumise à une revalorisation de l'abonnement selon la durée de sa validité. Tous les mois entamés et dus seront ramenés au prix de l'abonnement mensuel en vigueur auxquels viendront s'ajouter 10€ de frais de gestion et les éventuels frais de traitement du ou des rejets bancaires.

Bénéficiaire de la Carte

Pour l'abonnement annuel à tacite reconduction, complétez vos informations personnelles ci-dessous et finalisez votre commande à l'Espace Mobilités au 33 boulevard Dubouchage – 06000 Nice (du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 15h)

Mme M. _____
Prénom _____
Date et lieu de naissance _____ / _____ / _____ à _____
Tél. _____
Email _____
Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Coordonnées du payeur (si différent du bénéficiaire)

Mme M. _____
Prénom _____
Date et lieu de naissance _____ / _____ / _____ à _____
Tél. _____
Email _____
Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

- J'accepte de recevoir par voie électronique des informations relatives au réseau Lignes d'Azur.
- Je reconnais avoir été informé(e) du délai dont je dispose conformément aux dispositions de l'article L.221-18° du Code de la Consommation et renonce expressément à mon droit de rétractation avant la fin du délai de 14 (quatorze) jours imposé par la loi afin de pouvoir bénéficier immédiatement de mon abonnement au réseau Lignes d'Azur.

Attention ! La carte Lignes d'Azur est la propriété exclusive de la Régie Ligne d'Azur. En cas de perte, vol ou détérioration de cette-ci, un duplicata contenant les voyages ou l'abonnement restants pourra être mis en agence. Cette opération est facturée 15€.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

_____ À _____ / _____ / _____

Pour tout renseignement

Du lundi au samedi de 6h à 20h30. Le dimanche de 7h à 20h

08 1006 1006

Service 0,06 €/min
+ prix appel

ou


lignesdazur.com

Les données personnelles sont recueillies par RLA pour souscrire, gérer et facturer l'abonnement des usagers du réseau « Lignes d'Azur ». La base légale du traitement est l'exécution d'un contrat. Pour en savoir plus, consultez notre page dédiée à la protection des données personnelles : <https://www.lignesdazur.com/politique-de-protection-des-donnees>

**LIGNES
D'AZUR**
Nice Côte d'Azur en toute liberté

**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**